

SOCIÉTÉ ET MENTALITÉS AUTOUR DE HENRI III

I - Circonstances de la recherche :

Le milieu humain qui entourait les derniers Valois et qui avait une influence considérable sur leur politique et sur la civilisation du royaume, pendant le dernier tiers du XVI^e siècle, n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude globale et approfondie. De multiples travaux de détail, menés parfois dans une perspective contestable, ne sauraient en tenir lieu. Cette lacune a eu plusieurs causes. Une légende noire, qui a découragé maints chercheurs, a longtemps entouré Catherine de Médicis et ses fils. Elle est née de l'esprit romanesque et du goût du sensationnel et s'est nourrie de l'utilisation excessive ou exclusive, comme documentation, d'une littérature combative ou caricaturale qui ne représentait qu'un des aspects de l'opinion publique. D'ailleurs cette cour déconcertait les observateurs qui ne pouvaient la situer commodément, concevant l'histoire comme un meuble à tiroirs bien rangés, par rapport à la Renaissance, à laquelle elle n'appartenait déjà plus, ni à la Réforme ou à la Contre-Réforme, sans parler du classicisme auquel elle était évidemment étrangère. On la jugeait décadente, donc dépourvue d'intérêt, sans penser qu'elle pouvait incarner un type propre de civilisation, encore mal connu.

La négligence à étudier ce milieu a pu venir aussi de l'opinion erronée que toute vie normale avait cessé dans le dernier tiers du XVI^e siècle en France en raison des guerres de religion. C'était méconnaître la vitalité de la société, ignorer aussi que ces guerres, sauf la dernière (la plus longue) n'ont jamais été générales, que les provinces touchées par les saccages se relevaient rapidement de leurs ruines, au point de provoquer l'étonnement des diplomates étrangers et d'être un sujet de conversation autour des personnes royales, comme Brantôme nous l'a raconté.

Depuis une cinquantaine d'années heureusement, des travaux socio-économiques ont montré que les affaires étaient restées prospères plus longtemps qu'on ne l'avait cru et que vers 1575-1580 elles étaient encore marquées par l'élan économique de la première moitié du XVI^e siècle. Certes les difficultés ne manquaient pas : crise monétaire, hausse accélérée des prix, entraves aux échanges résultant des troubles civils en France et aux Pays-Bas, rupture de l'équilibre démographique avec diminution du pouvoir d'achat des masses populaires, pessimisme poussant au protectionnisme et à la xénophobie. Pourtant les milieux dirigeants, c'est-à-dire ceux où se recrutaient la plupart des courtisans, réagissaient et adaptaient leurs sources de revenus à une conjoncture, devenue difficile. De tels travaux m'ont encouragée à poursuivre l'étude d'un milieu humain dont j'avais pressenti, au travers de jugements outranciers, l'originalité. La cour n'était-elle qu'un ensemble de figurants, marionnettes se livrant par habitude à des jeux mondains dérisoires ou était-elle un milieu humain plein de vie et créateur, sur lequel le pouvoir royal, battu en brèche par des théories révolutionnaires, pouvait s'appuyer pour exercer encore une influence ?

Le XVI^e siècle a suscité d'ailleurs un vif intérêt chez les chercheurs du XIX^e siècle jusqu'en 1914. Ils croyaient dans cette époque en ébullition trouver des prémices du libéralisme ou de leurs propres luttes contre l'oppression politique et spirituelle. Cet intérêt les a déterminés à classer ou copier, voire publier, d'abondantes correspondances, des mémoires, des chartiers. Qu'on juge de l'énormité de ce travail par ce détail : les manuscrits de la Bibliothèque Nationale contiennent les copies des dépêches des ambassadeurs vénitiens. Je n'ai eu garde de mépriser de pareils travaux.

En entreprenant l'étude de la cour de France dans le dernier tiers du XVI^e siècle (le cadre très étroit du règne de Henri III devant être débordé), s'est posé le problème de l'orientation des recherches. Ce milieu humain était numériquement important, offrant (parce qu'on y servait le plus souvent par quartier) en-

viron 6 000 emplois. S'agissait-il d'un groupe ou d'un rassemblement ? Question qui a été posée lors de la soutenance. Vraisemblablement d'un groupe, appelant un rassemblement. En effet, les véritables courtisans étaient accompagnés ou suivis de conjoints, parents, serviteurs, clients ; leur présence attirait maints solliciteurs et des marchands ; les diplomates étrangers avec leurs maisons suivaient ce monde dans ses déplacements.

En présence d'une réalité humaine aussi considérable, il fallait donc tenter de saisir la cour globalement. Toutefois certaines catégories, par leur origine ou leurs talents propres, méritaient une étude particulière. Je n'ai pas sacrifié non plus totalement l'aspect individuel de ce milieu, les destins particuliers étant une des composantes de l'histoire. Des éléments de biographies ont été esquissés (le sieur de Saint Luc, Madame de Noailles, J. Danès, le duc de Nevers, L. Dadiaceto . . .), Henri III faisant l'objet d'une présentation particulière en raison du rôle considérable qu'il a joué dans la vie publique. L'image qui s'en est dégagée est entièrement nouvelle.

II - Les sources et leur choix :

Elles se présentent essentiellement dans des dépôts parisiens et en quantité très inégale, les unes rares, d'autres (documents diplomatiques et papiers de famille principalement) en abondance, avec des redites. Après avoir fait une approche du sujet, considéré quels étaient les différents aspects de la vie d'un groupe que je désirais éclairer, j'ai utilisé les sources, soit de manière exhaustive, recherchant tout ce qui pouvait exister encore (ex. états de maisons royales), soit de manière limitative, choisissant ce qui me semblait apporter d'utiles renseignements, sans me perdre dans le détail des aventures individuelles.

Maints travaux touchant des questions particulières m'ont apporté un complément de sources, parfois peu accessibles ou d'une interprétation difficile.

Je pense entre autres à de très nombreux articles récents d'histoire de l'art, très bien documentés, liés à des découvertes ou à des entreprises de restauration, menées par des spécialistes, qui éclairent d'un jour nouveau une époque et un milieu humain incompris. J'en ai fait un large usage. Evidemment les sources que j'ai pu atteindre directement forment le fond de cette thèse, dont les résultats ont pu corriger quelques idées reçues.

A - Comptes et dénombrements :

Ce sont les papiers des maisons royales qui jadis étaient tenus annuellement, mais qui ne subsistent plus, pour le dernier tiers du XVI^e siècle, que sous la forme isolée d'épaves, en raison des incendies parisiens de 1737 et de 1871 de la chambre des comptes et de l'hôtel de ville, où ils avaient été entassés. La série K K des Archives Nationales contient la plus grande partie de ce qui reste des comptes royaux (dépenses, personnel) et c'est peu. Pour la période considérée le service à propos duquel subsiste la documentation la plus abondante est la grande écurie : 4 registres annuels pour 1565-1590 ; la maison du roi ne peut être connue à cette époque que par les états de 1572-74 et 1584. Des fragments de registres, des feuillets épars se trouvent aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale et fournissent un indispensable complément, ainsi que des récapitulations, faites postérieurement le plus souvent, des personnes pourvues d'emplois de cour. Leur lecture réserve des mécomptes : des listes annuelles s'arrêtent brusquement sans motif, comme si le scribe s'était lassé, les dates données pour la mise hors service de tel individu se situe parfois plusieurs années après sa mort. Il n'en reste pas moins que ces documents, complétés par des liasses de quittances, signées de courtisans, offrent un bel échantillonnage. A défaut de rendre possible une histoire sérielle, ils permettent d'avoir une vue suffisante des services de cour et de leur fonctionnement.

B - Documents familiaux :

Ne pouvant étudier la fortune, les dépenses, les relations sociales de

toutes les familles, ayant occupé des emplois de cour, soit à cause de l'énormité du travail exigé, soit parce que les moins notables d'entre elles ne constituaient pas de réserves de papiers de famille et n'ont laissé derrière elles que peu de choses, j'ai dû procéder par sondages. Ici la méthode des choix était particulièrement indiquée. La série Y des Archives Nationales m'a offert un très bel échantillonnage d'actes passés à Paris, principal lieu de résidence de cette cour, soumis à enregistrement (les insinuations du Châtelet), présentant l'avantage de s'appliquer à des gens de cour de divers niveaux, ce qui ne se retrouve guère par ailleurs que dans des décisions, de portée individuelle, émanant du conseil d'Etat ou du conseil privé. En ce qui concerne la noblesse qui, quoique minoritaire, exerçait à la cour une influence prédominante, il m'a été nécessaire d'être plus largement renseignée sur elle. J'ai utilisé des dossiers des Pièces originales de la Bibliothèque Nationale, des chartriers et inventaires de provenance diverse, quelques papiers de fonds familiaux de dépôts d'archives provinciales. On constate très vite que ces documents présentent entre eux de grandes ressemblances. Leurs différences est pleine d'intérêt pour qui veut étudier quelques lignées. Ce n'était pas l'objet de cette thèse.

C - Mémoires et correspondances :

Peu de mémoires sont encore inédits. Ceux qui ont été utilisés ici se sont imposés, soit parce qu'ils émanaient de membres de la cour, soit d'observateurs, souvent critiques, de cette dernière. Les correspondances sont peut-être plus utiles que les mémoires, parce que plus sincères, évoquant sur le moment une situation ou un état d'âme, non fardé à l'usage de la postérité. Les lettres se partagent en inédits et en recueils, ayant fait l'objet d'une publication. Sans l'accès à la collection des copies des missives de Henri III, réunie par MM. P. Champion et M. François et dont ce dernier, qui m'a permis de les consulter, a commencé la publication, remplissant une vingtaine de grands cartonniers à la Bibliothèque de l'Institut (et beaucoup ont disparu depuis qu'elles ont été écrites), cette thèse n'aurait pu être menée à bien.

La Bibliothèque Nationale par ailleurs, plus que les fonds provinciaux, est riche en lettres de secrétaires d'Etat et courtisans, encore inédites. Je n'ai pu les lire toutes, me laissant guider par les noms de leurs auteurs et de leurs destinataires. Certaines forment de petites collections, des gens de cour conservant toutes celles qu'ils avaient reçues, les transmettant groupées à leurs héritiers.

D - Documents figuratifs et descriptifs :

La vie de cour a suscité l'élaboration de nombreux documents qui malheureusement ont été l'objet des destructions du temps, perte d'autant plus regrettable qu'ils jetaient sur les comportements collectifs et les mentalités une lumière extraordinaire : médailles, dessins architecturaux et chorégraphiques, gravures restituant des décors et des masques, utilisés dans les divertissements, tableaux de scènes de cour, dessins de cortèges, se déployant à des fins mondaines ou religieuses etc... L'usage voulait que le déroulement des principales fêtes fût accompagné de la rédaction de livrets par les metteurs en scène et les principaux collaborateurs. Très peu d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous.

Parmi les documents figuratifs, les reliures, émanant de ce milieu ont retenu l'attention. Une recherche systématique a été faite de celles de Henri III, reconnaissables par ses armes et emblèmes, qui existent encore. Grâce à cette enquête qui, en raison de ses difficultés matérielles n'a certainement pas été complète, il a été possible de reconstituer une partie de la bibliothèque de ce souverain, réputé pour sa culture. 166 titres différents ont été répertoriés ; c'est peu par rapport aux centaines de volumes, sinon plus qu'il a possédés, mais c'est un échantillonnage suffisant de ses lectures. Le procédé employé (recherche systématique à travers les inventaires de bibliothèques publiques et grandes collections privées et consultation de catalogues et journaux de ventes publiques) a montré que, devant les destructions et l'absence d'inventaires, dressés par des contemporains, il était possible de réagir et d'obtenir un résultat.

E - Œuvres littéraires et religieuses :

Dans le domaine de la vie de l'esprit, les documents personnels, voire intimes, sont extrêmement rares : albums poétiques (il y en a seulement sept parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale) contenant des piécettes inédites et précieuses par le choix d'œuvres livrées au grand public, notes personnelles, rédigées à des fins moralisatrices ou comme examen de conscience (celui du duc de Nevers constitue à cet égard une exception du plus haut intérêt).

Par contre le dernier tiers du XVI^e siècle a vu une activité débordante en ce qui concerne la rédaction d'œuvres destinées à la publication. Nous les avons largement utilisées. D'un accès facile, rapidement dépouillées, elles ont été l'un des principaux supports de cette thèse. Il a été nécessaire d'endiguer le flot poétique de cette époque, sans pourtant le sacrifier. C'est une source précieuse, abstraction faite de toute considération de valeur littéraire. En milieu de cour la poésie était un mode d'expression très utilisé, même dans de menus incidents de la vie quotidienne. Les œuvres de poètes, appartenant à des maisons royales, de commensaux de grands seigneurs, voire de courtisans d'un rang élevé, fournissent d'irremplaçables renseignements sur les usages et les comportements et sont même parfois d'une surprenante indiscrétion. Outre l'expression poétique, des scribes de profession ou bénévoles ont transcrit et publié des discours académiques, des personnes d'un talent reconnu ont livré au public des ouvrages d'histoire, de philosophie, de théories politiques ou artistiques, des romans qui, par eux-mêmes ou par leurs dédicaces, beaucoup moins conventionnelles qu'on ne le pense, contribuent largement à éclairer la mentalité de la cour.

Les œuvres de portée plus spécialement religieuse forment une masse non moins importante. Elles se présentent en plusieurs catégories : sermons, prières, oraisons funèbres, destinées à édifier ce milieu, paraphrases de psaumes et poésies chrétiennes sur le thème du repentir, exprimant la foi d'un groupe humain qui n'était certes pas vertueux (au sens moral), mais qui ne pratiquait pas le libertinage

philosophique, statuts de confréries royales et, par comparaison, de confréries développées hors de la cour, mais non sans influence sur elle. La richesse de ces sources religieuses est comparable à celle des sources plus spécifiquement littéraires. Ce n'est pas un hasard, mais l'indice d'une vie de l'esprit très active. Le fait que la plupart de ces œuvres ait fait l'objet de publications dans le dernier tiers du XVII^e siècle, leur a permis d'échapper aux destructions.

III - Principaux résultats obtenus :

A - Le recrutement de la cour :

Il n'obéissait à aucune règle. La montée de ses effectifs s'amorçait, avec un recrutement masculin pour les 2/3 ou les 3/4, en raison de la nature des charges offertes et d'une certaine difficulté de l'élément féminin, tenu en bride par les usages, à s'adapter à la vie mondaine de l'entourage du roi. L'inflation des emplois de cour s'accroît au début du XVII^e siècle. La maison de Louis XIII après 1610 comptait 2 063 membres (contre 1 096 dans celle de Henri III en 1584), celle de la reine Anne en 1616 : environ 1 500 personnes, contre près de 300 dans celle de la reine Louise, épouse du dernier Valois, le tout sans compter divers services annexes (Ecurie, prévôté, vénerie, gardes...). Le recrutement social était divers, excluant le bas peuple, sauf cas isolés de grande réussite individuelle. Des fonctions modestes étaient recherchées par des notables de petites ou moyennes villes. La cour était en effet un creuset social, facilitant la montée dans la hiérarchie des relations humaines. La noblesse était minoritaire dans cette cour, occupant essentiellement les emplois les plus estimés, qui d'ailleurs lui étaient réservés, sans que les autres lui fussent interdits. En 1574, dans la maison du roi proprement dite, on dénombrait environ 300 gentilshommes sur 1 064 membres. Des rôles d'appel du ban et de l'arrière ban ont confirmé que la noblesse était peu concernée par la vie de cour (les officiers domestiques du roi étant exemptés de ce service et indiqués,

lors des appels, sur des listes spéciales, rares malheureusement).

Le recrutement géographique se faisait au hasard des circonstances, c'est-à-dire des recommandations et des résignations. Les lieux avec lesquels la cour avait des liens étroits fournissaient davantage de courtisans. Dans le dernier tiers du XVI^e siècle Lyon était privilégié à cet égard (12 % d'exemptés comme officiers domestiques du roi sur un rôle de ban et d'arrière ban, contre 2 à 10 % dans plusieurs autres régions). Paris connut une symbiose du monde de ses notables et de la cour qui, sous Henri III, y séjourna à plusieurs reprises 9 mois sur 12. D'ailleurs c'était la volonté du roi qu'il en fût ainsi, probablement pour des raisons politiques, Henri III ayant systématiquement admis des Parisiens du premier et du second rang dans ses confréries pieuses, regrettant qu'ils n'y fussent pas plus nombreux.

Le recrutement ethnique de la cour n'est pas moins intéressant. Elle était ouverte aux étrangers comme le montrent les états des maisons royales et les listes de pensionnés. Les Italiens y jouèrent un rôle exceptionnel, occupant en moyenne 10 à 20 % des places dans les charges qui permettaient d'approcher le plus les personnes royales.

Le recrutement fondé sur le talent n'était pas empêché par le système de recommandation, de grands seigneurs ayant du goût et sachant plaire aux Valois, épris de lettres et d'art, en leur présentant des hommes de talent. Grâce à leur présence la cour fut créatrice dans le domaine culturel. Il ne pouvait y avoir en dehors d'elle des salons, comme il y en eut sous Louis XIII. Les cercles privés aspiraient à se confondre avec elle.

B - Enrichissement ou ruine des gens de cour ?

L'empressement à vivre auprès du roi quelques semaines par an ou, pour ceux qui en étaient empêchés, à se rendre de temps à autre près de lui, ne procédait pas uniquement de la vanité. On allait à la cour par intérêt.

La cour en effet était le lieu presque unique de distribution de dons, pensions, bénéfices ecclésiastiques, offices nouvellement créés, entrée dans les conseils royaux, gouvernements de provinces, places fortes, commissions diverses. Les emplois de cour valaient moins par les gages qui y étaient attachés que par les trafics qu'ils permettaient et l'influence qu'ils donnaient. La vente d'influence était un procédé si banal qu'elle faisait l'objet de contrats notariés, passés par des individus ou des associations, reconnus valables dans des arrêts des conseils royaux. Même de très modestes membres de la cour la pratiquaient, de même que l'art de la sollicitation, comme le montre un registre de placets.

La cour était aussi le théâtre du trafic de l'argent sous toutes ses formes : prêts, associations aux fermes d'impôts, vente de licences d'exportation. En outre, d'intéressantes affaires pouvaient être conclues à une époque où la Couronne vendait ou engageait des parties de son domaine, alors qu'elle ne pouvait payer tout ses fournisseurs, ni récompenser tous ses serviteurs.

Assurément la vie de cour était l'occasion de dépenses fortement accrues pour ceux qui la pratiquaient. La reconstitution d'un budget mensuel de gentilhomme, venu à Paris avec un domestique et un ou deux chevaux, le prouve amplement. L'étude détaillée des principaux postes de dépenses de luxe montre l'importance des ressources nécessaires pour mener grand train. Ainsi apparaît la principale raison de l'absence de la petite noblesse rurale : consommant sur place les produits de ses rentes et de ses récoltes, disposant de peu de numéraire, elle ne pouvait faire les frais d'une existence qui réservait des compensations à ceux qui pouvaient faire des avances.

Les courtisans vivaient largement à crédit. Quant à la question de leur ruine éventuelle, on a pu constater que de grosses fortunes coexistaient avec de grosses dettes, qu'on empruntait pour acheter plus de terres, estimées placements plus sûrs que des rentes mobilières. Le comportement de chacun pesait sur l'avenir de

sa fortune. Dans des circonstances analogues le duc d'Epéron a bâti la sienne, le duc de Guise a dilapidé celle que ses ancêtres lui avaient léguée : deux hommes, deux comportements. Naturellement, adopter les usages de la cour, sans participer aux gains qu'elle pouvait procurer, était une folie, mais les plaintes des courtisans ne doivent pas nous tromper. L'un des plus gémissants, le poète J.A. de Baif a écrit que la vie de cour exigeait qu'on mentît et se lamentât, tandis que Ronsard raillait les "éponges de cour", toujours prêtes à absorber davantage !

C - Relations internes et externes :

Au sein même de la cour les relations étaient difficiles. Les causes en étaient les rivalités, exaspérées par la nécessité de manœuvrer pour faire carrière (des manuels enseignaient la stratégie de cour), la répercussion sur la vie de ce groupe des violentes oppositions des clans politico-religieux, l'exagération du point d'honneur, obligeant à liquider les querelles dans le sang. Cette difficulté des relations internes de l'entourage du roi illustrait l'affaiblissement du pouvoir de ce dernier. Il n'était cependant pas passif et utilisait jalousies et rivalités pour détruire les clans les uns par les autres. Il était impossible alors de séparer cour et Etat.

Entre la cour et les sociétés urbaines qu'elle était appelée à côtoyer lors de ses déplacements, les rapports étaient non moins difficiles. Cependant Paris, spécialement concerné, tirait grand profit de la présence de ce milieu : développement des artisanats de luxe et des échanges, possibilités accrues de location d'immeubles, éventail plus large des mariages . . . Aux insolences des gens de cour, à leur retard à payer leurs achats (imitant en cela les personnes royales), répondaient la méfiance et l'ironie des bourgeois, l'agressivité, marquée d'une certaine xénophobie, des étudiants et de la basoche. Situation hautement paradoxale : la présence de la cour enrichissait Paris, facilitait l'entrée de ses notables dans l'entourage du roi et multipliait les conflits.

Dans la difficulté des relations internes et externes de la cour se reflète

l'échec des tentatives faites pour policer ses mœurs, propager un idéal plus respectueux de la personne humaine. Elles vinrent de la Couronne et de courtisans ayant des exigences intérieures plus élevées que celles du commun de leurs semblables. Des règlements royaux se proposaient d'imposer la correction du vêtement et des manières, le respect de préséances qui reflétaient une hiérarchie sociale, ordinairement admise. Des personnes d'élite suscitaient des discussions académiques sur les vertus humaines, cultivaient la mode d'un langage recherché et d'une galanterie impliquant le respect de la femme. Les résultats de ces tentatives furent médiocres. Elles aboutirent à donner un vernis superficiel que balayait le retour à la vie des camps dans cette époque de guerres civiles, ou à développer chez les courtisans le goût de l'artifice et de l'exagération. En perdant son naturel, la cour se séparait davantage du reste de la société et semblait former un monde à part, coupé de ses racines.

D - L'élan spirituel :

La composition hétérogène de la cour a peut-être stimulé sa vie spirituelle. Elle était en effet moins conservatrice que les bourgeoisies et plus cultivée que la majeure partie de la noblesse. Des apports spirituels étrangers (littérature et théâtre italien, œuvres religieuses espagnoles) ont été bien reçus par elle. Sa vie culturelle s'est exprimée par des moyens très divers : lectures, décor intérieur des grandes résidences royales et seigneuriales (surtout décor pictural), divertissements mondains (alliant chant, musique, poésie, danse et machinerie), entrées, imposants cortèges se déployant selon une mise en scène soigneusement préparée, échanges épistolaires et oratoires. . . . Plusieurs traits caractérisaient ces manifestations : un italianisme très prononcé, dû au cosmopolitisme de ce milieu, la persistance (héritée de la Renaissance) de l'amour de l'érudition encore nourrie de l'Antiquité (mythologie, conceptions cosmographiques), un penchant pour le théâtralisme, l'exagération des sentiments et de leurs démonstrations qui faisaient de cette

cour un monde baroque, très proche à certains égards des masses populaires et de leur sensibilité. L'esprit critique s'y faisait jour malaisément.

On situait volontiers jusqu'à présent vers 1605-1615 le plein effet de la réforme catholique sur les milieux sociaux élevés. Il a été possible de prouver qu'il s'était manifesté dans la cour de Henri III dès 1580-1585. Bien que ce milieu humain fût très libre de mœurs et peu scrupuleux, un élan religieux y était perceptible. Certains membres de la cour se sentaient attirés par la méditation et la retraite, désiraient une direction spirituelle, se rapprochaient de la Bible par les psaumes, commençaient à pratiquer l'oraison mentale. Déjà quelques vocations religieuses authentiques apparaissaient, préparant le surprenant peuplement des monastères les plus adonnée à la pénitence du début du XVIIe siècle. La masse des courtisans, peu susceptible d'aller si loin, admirait pourtant l'idéal des ordres austères. Dévots et pécheurs, qui tous aimaient la poésie repentante, s'associèrent pour favoriser l'implantation de communautés religieuses qui, par leurs prières et mortifications, contribuaient au salut de tous (Capucins...).

La Saint Barthélémy eut une influence considérable sur ce milieu (et peut-être sur l'ensemble de la société française) en indiquant que la Couronne avait pris parti définitivement dans la querelle idéologique qui déchirait le royaume. Henri III agit résolument en faveur de l'unité religieuse. Il voulait provoquer des retours au catholicisme par des méthodes non sanglantes. Par la fondation de l'ordre du Saint Esprit il chercha à séduire la haute noblesse : sur les 144 prélats et chevaliers qu'il y fit entrer, quatre avaient été des protestants notoires, vingt-quatre autres au moins évoluaient dans un milieu familial qu'avait séduit la Réforme. Cette politique, le fait de réserver les charges de cour aux catholiques, la formation de la congrégation royale des pénitents blancs, qui compta au moins 444 membres (le roi souhaitait qu'elle en eût 1 200) et qui fut imitée un peu partout dans le royaume, donnèrent des fruits. Le danger pourtant était grand d'encourager le militantisme catholique, alors que se posait le difficile problème de la succession au

trône dont l'héritier était un protestant. Henri III, pris entre son propre élan intérieur qui l'incitait à une action pro-catholique, et la volonté de ne pas transgresser les coutumes du royaume, en reniant le roi de Navarre, ne put surmonter cette contradiction qui entraîna son assassinat.

*

*

*

En concluant il convient de mentionner que cette thèse n'a certainement pas épuisé tous les sujets de recherche concernant le monde de la cour du dernier tiers du XVI^e siècle. Il serait intéressant de suivre pendant plusieurs générations des familles de cour (comportement, enrichissement ou ruine . . .). Plusieurs questions importantes ont été posées à l'occasion de la soutenance : comment se recrutent les clientèles des courtisans du premier rang : à la cour même ou ailleurs ? Dans les relations du roi et des gens de cour, discerne-t-on encore des liens entre protecteur et fidèles ou déjà des rapports de monarque à sujets ? Il n'est probablement pas facile de trouver sur ces divers points la documentation nécessaire. De telles recherches pourtant mériteraient d'être tentées.